

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 483.349

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Perfectionnements aux stylographes et autres porte-plumes à réservoir.

M. DUNCAN CAMERON résidant en Angleterre.

Demandé le 4 novembre 1916, à 15<sup>h</sup> 50<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 3 avril 1917. — Publié le 26 juin 1917.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 26 février 1916. — Déclaration du déposant.)

La présente invention concerne les stylographes et autres porte-plumes à réservoir du type à remplissage automatique comprenant un récipient, ou poche à encre, compressible, en caoutchouc ou autre matière et muni d'une ou de plusieurs barrettes de pression pour comprimer le récipient ou poche de façon à ce qu'il puisse aspirer l'encre et provoquer le remplissage du porte-plume lorsque la ou les barrettes sont lâchées.

On a proposé jusqu'ici de se servir de barrettes de pression mastiquées ou fixées d'autre manière à la poche ou récipient, et il est nécessaire de retirer la poche du tube ou corps du porte-plume pour remplir ce dernier. Mais la présente invention propose de se servir de barrettes de pression à jeu libre, adaptées de préférence une sur chaque côté de la poche, et l'extrémité du tube du porte-plume étant amovible de façon à mettre à découvert les extrémités des barrettes de pression et à permettre de les presser l'une contre l'autre, les extrémités opposées des barrettes étant retenues à l'intérieur de l'autre partie ou partie principale du tube du porte-plume. L'opération de remplissage est ainsi grandement facilitée vu qu'il n'est pas nécessaire d'enlever la poche du tube ou corps du porte-plume.

Dans le dessin ci-joint:

La fig. 1 est une vue longitudinale partie en coupe, l'extrémité du tube étant enlevée afin de découvrir les extrémités des barrettes de pression pour le remplissage du porte-plume.

La fig. 2 est une coupe longitudinale du porte-plume.

La fig. 3 est une coupe transversale suivant la ligne  $x$  de la fig. 2.

La fig. 4 montre les parties séparées.

Le nouveau porte-plume comprend une poche compressible en caoutchouc ou réservoir à encre 1, fixé à la partie plume 2, d'ordinaire amovible, du porte-plume, et logé à l'intérieur du tube ou corps 3 du porte-plume. L'extrémité externe 4 du tube est amovible et est relié à la partie principale 3 de préférence par un filet de vis tel que 5, ladite extrémité 4 pouvant être enlevée, ainsi que représenté à la fig. 1, de façon à découvrir l'extrémité de la poche en caoutchouc 1 sans qu'il soit nécessaire d'enlever la partie plume 2 du porte-plume, partie qui est vissée dans l'extrémité frontale du tube. Une paire de barrettes de pression 6, 6, en métal ou autre matière, sont disposées une sur chaque côté de la poche ou réservoir en caoutchouc 1, et lesdites barrettes sont logées à l'intérieur de la partie principale

du tube 3 ; elles sont maintenues en position par la pression de la poche qui, normalement, les pousse contre la paroi interne du tube. Les dites barrettes 6, 6 sont disposées de façon que de préférence près de la moitié de chaque barrette pénètre dans l'extrémité amovible 4 du tube, en sorte qu'elles sont à découvert avec l'extrémité de la poche en caoutchouc lorsque ladite extrémité amovible est enlevée.

Pour remplir le porte-plume, l'extrémité 4 du tube est dévissée, comme à la fig. 1, et les barrettes 6, 6 sont pressées l'une contre l'autre de façon à aplatir la poche en caoutchouc ; puis la plume est introduite dans l'encre et les barrettes sont lâchées en sorte que l'encre est aspirée dans la poche.

## RÉSUMÉ.

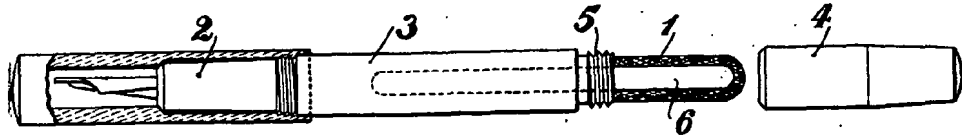
Stylographe ou porte-plume réservoir à remplissage automatique, comprenant un récipient d'encre ou poche compressible fixée à la partie plume, un tube entourant le récipient d'encre compressible et muni d'une extrémité amovible et deux barrettes de pression à jeu libre disposées à l'intérieur du tube sur des côtés opposés du récipient compressible et s'étendant dans l'extrémité amovible dudit tube, de façon à être à découvert avec l'extrémité du récipient, lorsque ladite extrémité amovible est enlevée.

DUNCAN CAMERON.

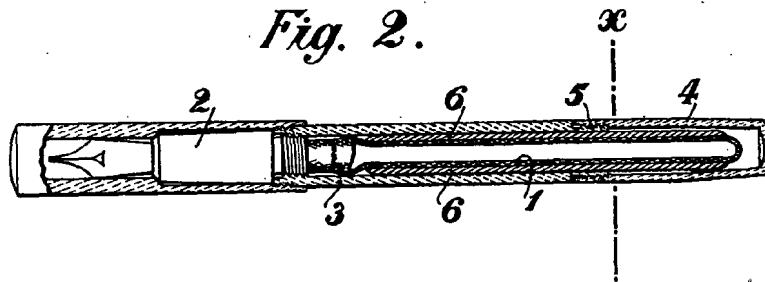
Par procuration :

Ch. BAUDRY

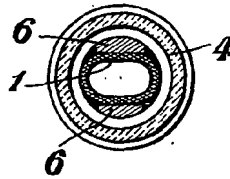
*Fig. 1.*



*Fig. 2.*



*Fig. 3.*



*Fig. 4.*

